



Assemblée générale

Distr. générale
9 février 2005
Français
Original: anglais

Comité de l'information

Vingt-septième session

18-28 avril 2005

Le site Web de l'ONU : progrès accomplis pour la parité entre les langues officielles

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est le sixième d'une série consacrée au développement, à la mise à jour et à l'enrichissement en plusieurs langues du site Web de l'Organisation des Nations Unies. Il est présenté au Comité de l'information afin que celui-ci puisse donner son avis sur les décisions de politique générale à prendre pour assurer en temps voulu l'application des propositions présentées à l'origine dans le rapport du Secrétaire général (A/57/355).



I. Introduction

1. Dans le rapport qu'il a présenté sur les travaux de sa vingt-sixième session (26 avril-7 mai 2004)¹, le Comité de l'information a réaffirmé la nécessité de réaliser la parité des six langues officielles sur le site Web de l'Organisation. À cet égard, le Comité a pris note de la proposition du Secrétaire général (A/AC.198/2002/6, par. 33) de faire traduire, dans toutes les langues officielles, tous les documents et bases de données affichés en anglais sur le site Web de l'Organisation, par les services du Secrétariat qui en auront fourni le contenu. Le Comité a aussi prié de nouveau le Secrétaire général de lui rendre compte à sa vingt-septième session des modalités les plus pratiques, efficaces et les plus économiques à mettre en place pour donner suite à cette proposition.

2. Le développement et l'enrichissement constants du site Web de l'ONU dans toutes les langues officielles de l'Organisation est l'une des principales questions mises à l'étude par le Comité de l'information depuis sa vingt et unième session. Le Secrétaire général a déjà présenté des propositions à ce sujet dans cinq rapports. Le Comité de l'information a examiné le premier de ces rapports (A/AC.198/1999/6) durant la première partie de sa vingt et unième session, en mai 1999. Le rapport de suivi demandé par le Comité (A/AC.198/1999/9 et Corr. 1 et 2) a été examiné à la reprise de la même session, en novembre 1999. Un troisième rapport (A/AC.198/2000/7-A/AC.172/2000/4) a été demandé par le Comité des conférences et a été examiné par celui-ci et par le Comité de l'information à sa vingt-deuxième session. Le quatrième rapport (A/AC.198/2001/8) faisait le point du développement du site Web de l'Organisation et des plans de développement du site. Le cinquième rapport (A/AC.198/2002/6) contenait deux propositions. Un rapport soumis à la Cinquième Commission (A/57/355) présentait un aperçu des ressources nécessaires pour établir les six langues officielles sur une base solide et faire progresser ainsi la parité des langues sur le site Web de l'Organisation. Le présent rapport fait le point de la situation actuelle et présente un certain nombre de propositions visant à assurer la parité entre les langues officielles.

II. Historique

3. Dans sa résolution 59/126 B du 10 décembre 2004, l'Assemblée générale a encouragé les mesures prises pour assurer la parité des six langues officielles sur le site Web de l'Organisation. En ce qui concerne le multilinguisme et l'information, l'Assemblée a noté avec satisfaction les efforts que mène actuellement le Département de l'information et souligné qu'il importait de faire en sorte que toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies soient traitées sur un pied d'égalité dans toutes les activités du Département de l'information. Elle était consciente du fait que l'intégration du Système de diffusion électronique des documents au site Web de l'Organisation, réalisée le 31 décembre 2004, permettait de développer considérablement le multilinguisme du site en permettant au public d'avoir librement accès à toute la documentation à l'intention des organes délibérants dans les six langues officielles.

4. L'Assemblée générale a aussi noté que le développement et l'enrichissement du site Web de l'Organisation dans plusieurs langues se sont améliorés, encore que plus lentement que prévu, à cause de plusieurs problèmes qui doivent être résolus. À ce propos, elle a encouragé le Département de l'information à améliorer les mesures

prises pour assurer la parité des six langues officielles sur le site Web de l'Organisation et a réaffirmé la nécessité d'établir la parité.

5. En outre, l'Assemblée générale a souligné que le Département devait prendre toutes autres mesures voulues pour assurer l'accessibilité au site Web de l'Organisation aux personnes handicapées, notamment les malvoyants et les malentendants. Elle a demandé au Département de continuer à veiller, dans un premier temps, à ce que toutes les nouvelles pages et les pages révisées soient conformes aux normes minimales établies en la matière, puis de rechercher, dans la limite des ressources disponibles, l'application de tous les autres niveaux de ces normes.

III. Gouvernance et gestion actuelles

6. Le Département est le coordonnateur général du site Web de l'Organisation, mais le site fonctionne de façon décentralisée, chaque département pouvant y afficher du contenu. Le site fonctionne un peu à la manière d'une bibliothèque, avec une grande masse d'informations intégrant plusieurs possibilités de recherche, de collecte de données et d'informations. C'est aussi un outil de diffusion, par l'image et le son, en direct ou à la demande, des nouvelles et des informations sur les activités de l'ONU. C'est, en outre, un instrument facilitant le dialogue et les échanges. De ce fait, les fournisseurs de contenus sont très divers : universitaires, organismes gouvernementaux, médias, organismes civiques, etc. Cette diversité pose des problèmes en ce qui concerne la gestion cohérente et la présentation des diverses parties du site Web.

7. Les États Membres estiment que les divers départements fournisseurs de contenus sont responsables de la production de leurs sites Web dans les langues officielles, ce qui suppose une structure de gouvernance décentralisée. En collaboration avec la Division de l'informatique du Département de la gestion, le Département de l'information administre les droits d'accès ainsi que la structure des répertoires du site. Les divers fournisseurs de contenus, qui s'appuient sur des normes, une structure et des logiciels communs, utilisent le site Web chacun à sa manière et chacun pour un public qui lui est propre. Les départements sont responsables au premier chef du contenu des pages Web concernant leur propre domaine de compétence. Dans le cadre de l'actuelle structure décentralisée de gouvernance du site Web, les départements et bureaux producteurs de contenu l'établissent puis l'exportent eux-mêmes sur le site. Ces contenus sont en majorité en langue anglaise. Quelques-uns sont en français. On en compte très peu en espagnol. Il n'existe pratiquement pas de pages en arabe, en chinois ou en russe. Le Département de l'information travaille en collaboration étroite avec les départements du Secrétariat, les encourage et, dans la mesure du possible, leur accorde son appui en vue d'augmenter la disponibilité de leurs contenus dans toutes les langues officielles. Malgré les efforts du Département de l'information et d'autres départements du Secrétariat, l'écart entre l'anglais et les autres langues officielles de l'Organisation demeure important, en raison notamment de l'insuffisance des ressources, comme l'a précisé le Secrétaire général dans les observations finales de son rapport (A/58/363).

8. En tant qu'administrateur du site Web, le Département de l'information estime que pour assurer la cohérence, éviter les doubles emplois et rationaliser la gestion

du site Web de l'Organisation dans son ensemble, il faut améliorer la coordination en ce qui concerne les langues et les compétences techniques. À l'heure actuelle, il n'est pas possible de se conformer aux normes en vigueur. Soucieux d'améliorer de façon tangible le site Web de l'Organisation, le Groupe de travail sur les questions liées à l'Internet du Comité des publications s'est attaché à enrichir les directives afin de promouvoir une approche plus coordonnée et plus centralisée du développement du site dans les langues autres que l'anglais. On est ainsi parvenu à mieux respecter la règle qui veut que l'information affichée le soit désormais dans toutes les langues officielles, conformément aux directives relatives à l'édition en ligne (ST/AI/2001/5).

9. Le Département s'est attaché, dans le cadre des ressources existantes, à établir une parité complète dans les domaines clefs de l'information concernant les Nations Unies. C'est ainsi que les pages Web sur les activités de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité permettent d'accéder aux documents de ces deux organes et à l'information à leur sujet dans les six langues officielles de l'Organisation; les Centres de nouvelles donnent des informations dans les six langues sur des événements dès qu'ils se produisent; les pages Web concernant la radio donnent des nouvelles audio dans toutes les langues. Celles-ci sont mises à jour quotidiennement. Les pages Web sur les conférences, dont la réunion internationale sur l'examen décennal du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement, qui vient de s'achever, et les événements spéciaux et commémorations, dont le soixantième anniversaire de la libération des camps de la mort, sont également produites dans les six langues. La maintenance au jour le jour de ces pages absorbe une part importante des ressources allouées aux sites dans les diverses langues. Si dans l'ensemble les progrès sur le chemin de la parité entre les langues ont été lents, en revanche, en ce qui concerne les domaines clefs de l'information, l'objectif est atteint ou sur le point de l'être.

IV. Utilisation actuelle du site Web

10. Le nombre de visites sur le site Web de l'ONU est passé de 2,1 milliards en 2003 à 2,3 milliards en 2004. À l'heure actuelle, le site enregistre en moyenne plus de 8 millions de visites chaque jour de la semaine, en provenance de plus de 199 pays et territoires. En 2004, près de 922 000 pages étaient consultées quotidiennement. Le nombre de pages consultées donne une idée plus précise de l'utilisation réelle de l'information affichée. Comme on le voit d'après le tableau 1 ci-après, le nombre de connexions au site n'a augmenté globalement que de 7,69 % en 2004 par rapport à 2003. Toutefois, au cours de la même période, le nombre de pages consultées a augmenté de près de 26 %. Avec le développement des parties du site liées à des bases de données, qui font qu'une page consultée compte aussi pour une connexion, le nombre de connexions continuera d'augmenter à un rythme beaucoup plus lent que le nombre de pages consultées. Ce dernier indicateur montre bien que la consultation de documents de l'ONU sur le site Web continue de susciter un intérêt croissant. Le tableau 1 ci-après rend compte de la progression des connexions et des consultations pour l'ensemble du site ces dernières années.

Tableau 1
Pages consultées et connexions au site Web de l'ONU (2002-2004)

(Totaux annuels)

<i>www.un.org</i>	<i>Pages consultées</i>	<i>Connexions</i>
2002	221 433 750	1 606 841 549
2003	268 027 080	2 165 122 997
2004	337 544 975	2 331 566 302

(Moyennes journalières)

<i>www.un.org</i>	<i>Pages consultées</i>	<i>Connexions</i>
2002	606 668	4 402 306
2003	734 321	5 931 844
2004	922 254	6 370 400

11. On constate une augmentation des consultations pour toutes les langues, avec toutefois des écarts importants. Le tableau 2 ci-après fait apparaître le pourcentage d'augmentation du nombre de pages consultées et du nombre de connexions au site selon les langues, de 2003 à 2004.

Tableau 2
Augmentation du nombre de pages consultées et du nombre de connexions au site Web de l'ONU, par langue (progression de 2003 à 2004)

(En pourcentage)

	<i>Anglais</i>	<i>Arabe</i>	<i>Chinois</i>	<i>Espagnol</i>	<i>Français</i>	<i>Russe</i>	<i>Ensemble du site de l'ONU</i>
Connexions	+2,72	+21,55	+194,01	+16,09	+13,78	+35,82	+7,69
Pages consultées	+19,85	+63,96	+284,74	+28,36	+25,16	+79,74	+25,94

12. Le nombre total de nouvelles pages accessibles sur le site a régulièrement augmenté. Le Département de l'information est responsable de la plupart des pages dans les diverses langues et les activités d'enrichissement et d'entretien du site dans les langues autres que l'anglais et le français se sont développées avec les progrès de la parité. La Section des services Web, qui traite l'essentiel de ces pages, a affiché un plus grand nombre de pages nouvelles ou mises à jour dans des langues autres que l'anglais ou le français, traduisant un progrès du volume de l'information affiché dans les diverses langues. Ce progrès est toutefois contrebalancé par le fait que d'autres bureaux qui fournissent également du contenu affichent sans cesse de nouvelles pages ou des pages mises à jour, qui sont essentiellement en anglais. Les chiffres du tableau 3 ci-après ne rendent compte que des pages traitées par la Section des services Web pendant l'année 2004, sachant que certaines pages ont été mises à jour plus d'une fois. Le nombre de nouvelles pages affichées en chinois,

espagnol et russe est plus élevé du fait que des documents supplémentaires ont été fournis par le biais d'accords passés avec des universités.

Tableau 3

Nouvelles pages créées ou mises à jour en 2004 par la Section des services Web (Département de l'information)

<i>Nouvelles pages</i>						<i>Pages mises à jour</i>					
Anglais	Arabe	Chinois	Espagnol	Français	Russe	Anglais	Arabe	Chinois	Espagnol	Français	Russe
555	686	980	955	673	991	2 729	2 008	3 028	3 252	2 390	4 042

V. Réalisations

13. Dans sa résolution 58/101 B du 17 décembre 2003, l'Assemblée générale a souligné qu'il était nécessaire d'adopter une décision concernant le développement, la mise à jour et l'enrichissement en plusieurs langues du site Web de l'Organisation en envisageant, notamment, la possibilité d'une restructuration et de la création au Département de l'information d'un groupe distinct pour chacune des six langues officielles, de façon à assurer à celles-ci une parfaite égalité de traitement. À la suite de la rationalisation des centres d'information en Europe occidentale, 1 poste P-4 et 6 postes d'agent des services généraux ont été déployés à la Section des services Web. Le recrutement d'un administrateur sur le poste P-4 a permis au Département de progresser vers la création d'un groupe par langue.

14. Le Département de l'information prend un certain nombre de mesures pour compléter ses ressources en personnel afin de faire progresser le multilinguisme sur le site. Il tient à cet égard à exprimer sa gratitude au Gouvernement espagnol, qui a mis à sa disposition un expert associé en vue de la mise au point du site en langue espagnole, ainsi qu'à l'Organisation internationale de la francophonie, qui a fait de même pour le site en français. Le Département prend par ailleurs de nombreuses initiatives et fait notamment appel aux services de stagiaires ou de volontaires dans toutes les langues afin de compléter le travail qu'effectue son personnel.

15. Le Département a réussi à augmenter le nombre de pages disponibles dans certaines langues en utilisant des traductions extérieures qui lui sont fournies à titre gracieux par des établissements universitaires. Il a déjà signé des accords avec l'Université de Salamanque (Espagne), avec l'Université de Shaoxing (Chine) et avec l'Université linguistique d'État de Minsk (Biélorus). Des arrangements analogues pour la traduction de documents en arabe sont à l'examen. Les accords de coopération qui sont ainsi passés avec des établissements universitaires permettent d'accroître le nombre de documents disponibles dans trois des langues officielles, mais il reste un travail d'édition, de programmation et de traitement à faire qui représente une charge supplémentaire pour les ressources en personnel existantes et qui empêche d'utiliser à plein cette capacité de traduction.

16. Pour que les utilisateurs puissent accéder facilement aux documents disponibles sur le site de l'ONU, dans toutes les langues officielles, on a mis en place en septembre 2004 un moteur de recherche qui donne accès à l'ensemble du site dans toutes les langues officielles. Toutefois, il faudra encore du temps avant

que le système de recherche permette de répondre aux demandes d'autres bureaux fournisseurs de contenu, qui souhaiteraient mettre à la disposition de leurs utilisateurs des pages de recherche et des sous-ensembles d'information personnalisés afin de limiter les résultats de recherche à leurs propres sites. En effet, ces bureaux ne disposent pas encore de ressources suffisantes à cette fin.

17. La Section des services Web du Département offre des services de programmation et de graphisme communs pour toutes les langues à l'aide uniquement de ses ressources techniques et linguistiques. Elle fait appel à UNICODE, ce qui lui a permis de réduire considérablement le volume de travail du fait que la programmation est en grande partie la même pour toutes les langues. Ce système a permis une rationalisation du travail et une réduction des délais de mise au point, les manœuvres manuelles étant moins importantes, d'où également une livraison beaucoup plus rapide de l'information. Un autre avantage est que les pages dans les différentes langues sont présentées dans un format plus uniforme. Ces innovations et les gains de productivité obtenus grâce à l'emploi d'applications pour bases de données – mises au point par le Département lui-même – ont également permis de développer les sites dans différentes langues au moyen des ressources existantes. Un site a été créé, en anglais, pour la radio de l'ONU et il est actuellement développé dans les autres langues dans un délai beaucoup plus rapide que ce n'aurait été possible autrement. Il est désormais possible, lorsqu'un événement surgit, de créer rapidement des pages spéciales dans toutes les langues en se fondant sur ces bases de données. Mais même dans ces conditions, avec le développement rapide des applications fondées sur des données, une capacité accrue serait nécessaire pour assurer l'appui voulu en vue de leur fonctionnement au quotidien.

18. Le système de retransmission audio et vidéo du site de l'ONU (UN Webcast), qui a été lancé et mis au point par la Section des services Web, a été salué par les utilisateurs, les États Membres et le personnel pour son caractère novateur, pour sa qualité et pour son efficacité dans la diffusion des programmes et services de l'Organisation. Le système de retransmission de l'ONU s'est révélé être un moyen de communication économique pour la diffusion de l'information à l'ensemble du monde. Il permet de diffuser quotidiennement, en direct ou à la demande, via l'Internet, l'enregistrement de réunions qui ont lieu à l'ONU – séances du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, conférences de presse, conférences et autres manifestations ayant lieu au Siège, et grandes conférences des Nations Unies tenues en dehors du Siège. Il s'agit d'un outil qui favorise la transparence et l'accès à l'information du fait que les utilisateurs du monde entier peuvent accéder instantanément aux débats des séances publiques. En 2004, plus de 3,3 millions d'utilisateurs ont regardé les transmissions en direct ou consulté les archives vidéo de l'ONU. Le système d'avis par courrier électronique qui permet aux abonnés de connaître le programme de diffusion quotidien a recueilli 2 423 inscriptions en 2004. On s'efforce actuellement d'élargir le programme de manière à diffuser dans les autres langues.

19. Le Département ne se contente pas d'œuvrer pour mettre à parité les six langues officielles sur le site de l'ONU, en particulier s'agissant du Centre de nouvelles de l'ONU et de la retransmission simultanée dans les différentes langues officielles. Il est également très conscient de la nécessité de faciliter, dans la mesure où les ressources disponibles le permettent, l'accès à des publics d'autres langues aux informations de l'ONU. Des informations sur les activités de l'ONU sont

diffusées sur le Web dans 27 autres langues à l'intention de publics locaux, ce qui permet d'assurer une plus grande universalité. Cela est possible en grande partie grâce aux centres d'information de l'ONU, qui desservent les publics locaux. Le Centre régional d'information de l'ONU à Bruxelles, par exemple, continue de tenir à jour les sites Web des centres d'information d'Europe occidentale, alors même que ces centres ont fermé en décembre 2003.

VI. Problèmes auxquels est confronté le site Web

20. Dans son rapport sur le multilinguisme (A/58/363), le Secrétaire général reconnaît que le principal obstacle au multilinguisme réside dans le manque de ressources et recommande par conséquent que les départements indiquent, dans leurs prévisions budgétaires, celles qui sont nécessaires pour produire des documents dans les six langues officielles et dans d'autres langues importantes. Étant donné l'étendue de l'entreprise, les contraintes budgétaires qui pèsent sur l'ONU et la rapidité à laquelle se développe le World Wide Web, cette proposition mérite d'être notée.

21. Au paragraphe 78 du même rapport, le Secrétaire général indique que « pour ce qui est des produits, le plus grand obstacle au multilinguisme réside dans l'insuffisance des ressources, car s'il y a régulièrement des fonds disponibles pour traduire les documents des organes délibérants dans les six langues officielles, il n'en va pas de même dans le cas des publications. En attendant, la gestion des sites Web dans diverses langues a été en grande partie réalisée "dans la limite des ressources existantes". De ce fait, les départements se sont montrés sélectifs dans l'élaboration de leurs sites dans les langues officielles, pour le choix des documents comme pour celui des langues. De plus, ce choix a été influencé par la présence de fonctionnaires connaissant parfaitement les langues en question ou par les préférences des organismes extérieurs disposés à prêter leur concours financier ou leurs services en nature pour telle ou telle langue, de même que par les publics cibles prévus ».

22. Pour rendre le site de l'ONU accessible aux personnes handicapées, notamment aux malvoyants et aux malentendants, une partie des ressources disponibles sont consacrées à la réalisation de cet objectif. Or, les normes divergent considérablement d'un pays à l'autre mais aussi au sein de la communauté internationale de l'Internet. Aucun ensemble de normes d'application universelles ne s'est encore imposé. En outre, la plupart des normes et des solutions techniques n'existent que pour l'anglais même si des solutions techniques destinées à résoudre les problèmes d'accessibilité existent aussi pour certaines autres langues officielles. Le Département n'a pas attendu que des normes unifiées voient le jour. Il étudie actuellement la possibilité d'utiliser un logiciel qui permettrait aux utilisateurs de vérifier automatiquement si le site satisfait aux critères d'accessibilité et d'utilisation et de simplifier le processus qui permet de comprendre les normes du Consortium World Wide Web (WC3) et de s'y conformer. Il s'agit de normes qui permettent aux personnes atteintes d'un handicap physique (malvoyants et malentendants, notamment), intellectuel ou neurologique d'accéder au Web. L'accessibilité sera d'abord normalisée en anglais puis, à mesure que les directives seront mises au point, elle le sera aussi dans les autres langues officielles.

23. Le suivi et l'analyse de l'utilisation des sites constituent des moyens essentiels pour améliorer la navigation et rendre un site plus facile d'utilisation. Une analyse plus raffinée permettra d'établir un ordre de priorité concernant les sujets d'intérêt pour les différentes langues. La Section des services Web de l'ONU produit près de 150 statistiques journalières et mensuelles à partir de l'analyse des registres informatiques. En 2005, les fonctionnalités d'analyse seront élargies de manière à prendre en compte de nouveaux paramètres (analyse par mots clefs, meilleure localisation du pays du visiteur et signalement des liens inopérants, notamment), à mieux répondre aux demandes des utilisateurs et à améliorer le contrôle de qualité. Des discussions ont été largement entamées avec le Service informatique de la Division au sujet des aspects techniques de la mise en œuvre de ce système d'analyse sophistiqué qui permettra d'évaluer en permanence le site.

24. L'un des obstacles auxquels on se heurte dans le progrès vers la parité des langues est le niveau de compétence technique dont disposent les départements et les bureaux auteurs. Pour résoudre ce problème, une formation spécialisée à des logiciels de création de sites Web a été mise à la disposition du personnel en 2004 grâce aux efforts du Département de l'information et du Bureau de la gestion des ressources humaines. Cette mesure, qui présente un bon rapport coût-efficacité, a permis à tous les fonctionnaires qui travaillent sur un site Web d'améliorer leurs compétences et leur productivité.

VII. Plans futurs

25. La Section des services Web de l'ONU a l'intention de revoir la présentation des premières pages du site Web de l'ONU en 2005. Ce nouveau « look » comportera des fonctions couplées à des bases de données, ce qui permettra d'automatiser le processus et de donner facilement accès à l'information sur les nouvelles et sur tout événement. En outre, la présentation sera plus commode, la navigation et les recherches plus aisées, et les exigences d'accessibilité pour personnes handicapées seront respectées.

26. Pour créer le site Web de l'ONU et l'amener à son niveau actuel, le Département de l'information a puisé uniquement dans les ressources existantes. Aucune nouvelle ressource n'a été affectée spécifiquement au Département pour le site Web. Conformément au paragraphe 2 de la section IX de la résolution 59/276 de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 2004, des mesures visant à améliorer le site Web de l'Organisation seront proposées dans le cadre de l'examen du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007. Il s'agira de mettre à la disposition de chacun des groupes des ressources pour la tenue et le développement du site dans les différentes langues. Ces mesures contribueront largement à progresser vers une plus grande parité des langues.

27. Dans de précédents rapports, on indiquait le niveau de ressources supplémentaires qui serait nécessaire pour parvenir à la parité. Bien que des ressources supplémentaires ne lui aient pas été fournies, le Département de l'information continue de s'efforcer d'instaurer la parité sans sacrifier la couverture ni l'actualité de l'information affichée. Sa stratégie a consisté à faire porter ses efforts sur les sites les plus consultés et qui couvrent un large éventail d'activités. La parité est d'ores et déjà atteinte pour ce qui est de l'Assemblée générale, du

Conseil de sécurité, des nouvelles et de la radio. Le Département continuera de s'efforcer d'étendre la parité à d'autres secteurs du site.

28. Parmi les autres projets du Département figurent le développement des capacités de diffusion de l'information conformément aux nouvelles normes et aux nouvelles exigences techniques, l'accès aux nouvelles par flux RSS², la transmission de nouvelles vers des appareils portables et la création de listes pour l'envoi automatique de nouvelles par courriel. Compte tenu de l'infrastructure qui est requise pour traiter des volumes importants de courrier départ, le service d'avis par courriel ne sera mis en place que progressivement dans les différentes langues.

29. Il est prévu de développer les retransmissions vidéo sur le site de manière à ce qu'elles soient accessibles dans l'ensemble du monde dans les six langues officielles, un projet dont la réalisation dépendra des moyens techniques et des ressources disponibles.

30. Le service qui s'occupe des retransmissions vidéo sur le Web s'est par ailleurs mis en relation avec d'autres départements et bureaux en vue de produire des vidéos de formation et d'information destinées à l'apprentissage à distance. La Section s'est par exemple mise en rapport avec le Département des opérations de maintien de la paix en vue de la production de vidéos de formation qui seront diffusées sur le Web à l'intention des membres des missions de maintien de la paix, notamment les membres de la police civile, et autre personnel en poste sur le terrain.

VIII. Conclusion

31. Le Département de l'information ne sera pas en mesure de redéployer des ressources supplémentaires aux fins de la parité des langues sur le site Web de l'ONU sans empiéter sur les autres activités qui lui ont été confiées. Comme indiqué au paragraphe 26, des propositions visant à renforcer le site Web de l'ONU seront présentées dans le cadre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007. Ces mesures permettraient au Département d'instaurer plus rapidement la parité des langues dans la tenue à jour et le développement des sections les plus importantes du site Web de l'ONU.

Notes

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 21 (A/59/21).*

² RSS (Really Simple Syndication) est un format qui est conçu pour mettre en commun des titres et d'autres types de contenu Web, notamment des informations et des sites sur l'actualité. Le RSS est une version distribuable du contenu évolutif d'un site Web; celle-ci peut être récupérée et exploitée automatiquement sur un nombre illimité de sites externes.